



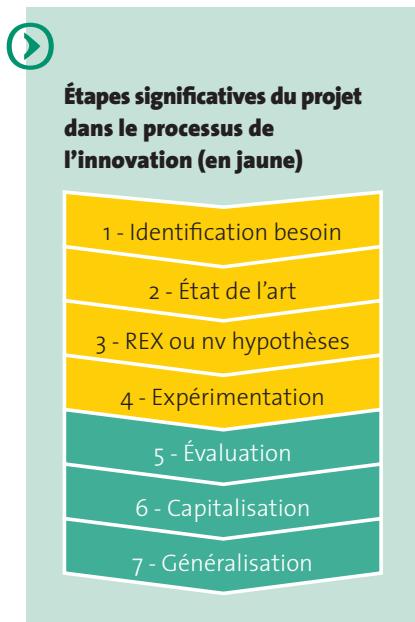
Démarches préparatoires à la restauration

de la continuité écologique du réseau hydrologique de la Haute Dronne

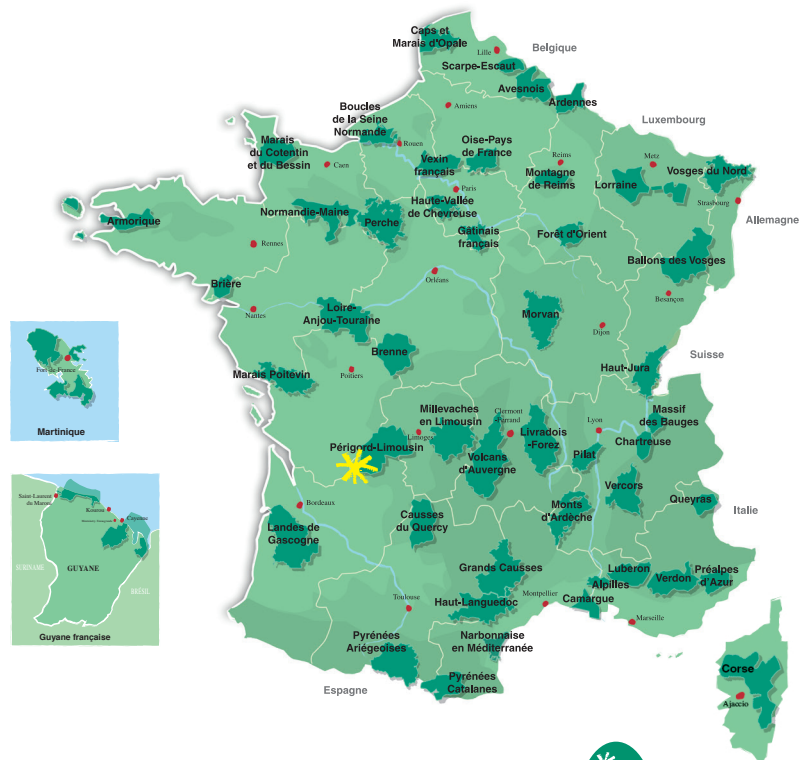
Ce projet apporte une réponse à la fragmentation du linéaire des cours d’eau du bassin versant de la Haute Dronne dans le Parc du Périgord-Limousin. Des ouvrages d’art nuisent à la continuité écologique et aux déplacements des espèces aquatiques notamment des salmonidés qui sont vitaux pour la préservation d’une espèce patrimoniale de mollusque, la Petite Mulette, rare et protégée. Le Parc a donc réalisé une expertise globale de l’ensemble des 18 ouvrages du bassin versant pour proposer des scénarios d’aménagement. Cette expertise a permis d’établir différentes hypothèses prenant en compte l’évaluation du risque pour la survie d’espèces protégées induit par la présence des ouvrages et celui lié aux travaux de restauration de la continuité écologique.

Le projet innove et se distingue notamment par :

- **Son échelle géographique** : il englobe l’ensemble des ouvrages du bassin versant .
- **Sa situation administrative** à cheval sur les régions Aquitaine et Limousin, nécessitant un important travail de coordination technique et administratif.
- **La méthode de dialogue** mise en place avec les propriétaires.
- **La mobilisation des retours d’expériences.**



edater®



Solidarités écologiques

LA DIMENSION D'INNOVATION DU PROJET

Une méthode complète pour l'identification du besoin qui intègre l'analyse d'expériences européennes

Le travail effectué dans le cadre de la préparation de la charte du Parc a permis d'identifier ces enjeux de conservation du territoire et la nécessité d'intervenir sur l'ensemble des ouvrages présents sur les cours d'eau. Les études spécifiques menées dans le cadre du projet ont permis d'approfondir le diagnostic, de mesurer la qualité de l'eau ainsi que celle des sédiments, et les effets des ouvrages impactant la continuité écologique. Chacun des 18 ouvrages a fait l'objet d'une fiche de synthèse individuelle. Le Parc dispose ainsi d'une estimation du coût global des investissements nécessaires à la restauration de la continuité écologique de la Haute-Dronne.

Le diagnostic a aussi mis en exergue la nécessité de sensibiliser les propriétaires sur les enjeux environnementaux et de leur rôle dans l'amélioration de la qualité de l'eau et dans la préservation des espèces. Mais c'est le dialogue avec les propriétaires autour de la méthode des scénarios qui a permis de les impliquer dans de telles opérations. Trois possibilités leur ont été systématiquement proposées : effacement de l'ouvrage, abaissement, ou équipement par une passe à poissons.

En parallèle, l'équipe du Parc a procédé à une revue des expériences réalisées à l'échelle européenne grâce notamment à son intégration au sein des réseaux français et européen travaillant sur la préservation de *M. margaritifera*. Il a aussi participé à plusieurs voyages d'études et colocs.

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Le besoin ou la question posée

Plusieurs cours d'eau présents sur le territoire du Parc ne possèdent pas une continuité écologique optimale : l'intégrité de préservation de la trame bleue n'est pas assurée par la présence d'ouvrages sur ce réseau hydrographique. La conservation de certaines espèces animales, la Petite Mulette notamment, est menacée à terme par le maintien de ces ouvrages empêchant la libre circulation de la faune et des sédiments sur ces axes.

La démarche suivie

Quatre approches ont été combinées : la participation des acteurs les plus concernés (propriétaires notamment), la production d'une argumentation étayée (réalisation sur l'ensemble du bassin d'une étude de l'état initial des infrastructures impactant la continuité écologique), la mobilisation des régions Aquitaine et Limousin (compte tenu de la configuration géographique des zones Natura 2000 et de leur étendue) et un retour d'expériences national et européen.

Le contenu de l'expérimentation

Pour permettre la continuité écologique des cours d'eau du territoire, le projet a donné lieu à un diagnostic de chaque ouvrage puis l'élaboration de scénarios chiffrés d'intervention pour neutraliser les différentes infrastructures concernées. Chaque dossier (diagnostic de l'ouvrage et proposition de travaux) se compose de trois parties : technico-administrative, qualité de l'eau et fiches ouvrages correspondant à des avant-projets sommaires.

En termes de moyens, cette étude a mobilisé un ETP financé par l'appel à projet, tandis que trois autres personnes (pour un total d'environ 120 jours) ont été mobilisées sur le budget du Parc.

Le projet a permis la mise en place d'une synergie inter-services et inter-départementale (multiplication des services impliqués : DDT, DREAL, etc.) et une implication de plusieurs propriétaires.

Ces travaux devraient notamment être financés grâce au programme européen Life+ Nature (projet de 6 M€), établi dans le cadre de l'appel à projet, sous portage du Parc. Les premiers travaux devraient être engagés durant l'été 2014 et durer 6 ans.



Crédit Photo : PNR PL / C. Molitor.

Bonne pratique... et freins à lever

L'analyse des pratiques européennes, les diagnostics approfondis, la méthode des scénarios comme outil de dialogue avec les propriétaires ont été des facteurs clefs de succès pour cette innovation.

La complexité de la réglementation liée à la loi sur l'eau, son application quelque peu différente selon les priorités de territoire nécessitent une animation importante pour concilier les enjeux des cours d'eau auprès des propriétaires et plus généralement des usagers.



Coût total de l'opération : 110 000 €
Part AAP MEDDE-DATAR : 110 000 €
Période de réalisation : fin 2011 - fin 2013
Parc chef de file : PNR du Périgord-Limousin



Pour plus d'information :

Frédéric DUPUY
Responsable du Pôle gestion des espaces naturels

